

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 35 et 63

Hebdomadaires régionaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption

**LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER
LE MARDI 2 OCTOBRE PROCHAIN**

Québec, le 17 septembre 2007 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis*, à compter du mardi 2 octobre, à 19 heures, à la Grande salle de l'édifice municipal Viateur-Labonté, situé au 68, rue Soucy à La Rédemption.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Monique Gélinas, dans la mesure du possible avant le mardi 18 septembre, c'est-à-dire deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le vendredi 28 septembre** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de **M^{me} Monique Gélinas**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à let-redemption@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- bureau municipal de La Rédemption, 68, rue Soucy ;
- bibliothèque municipale de Sainte-Jeanne-d'Arc, 205, rue Principale ;
- bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, 1477, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli ;
- bibliothèque Madeleine Gagnon, 24, promenade de l'Hôtel-de-Ville, Amqui.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 4 janvier 2008.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M. Jean-Sébastien Fillion au 418 643-7447 poste 538 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : let-redemption@bape.gouv.qc.ca.